

Informations générales

Date du prélèvement 22/03/2022 12h50

Commune de prélèvement SAVIGNY-SUR-ARDRES

Installation CUGR REGION DE GUEUX

Service public de distribution CU GRAND REIMS - EAU ARDRE ET VESLE

Responsable de distribution EAU ARDRE ET VESLE (CLIG51)

Maître d'ouvrage COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS

Conformité

Conclusions sanitaires

Eau d'alimentation non conforme aux exigences réglementaires fixées à 0,1 µg/l par molécule individuelle pour les paramètres pesticide. Cependant, la/les valeur(s) détectée(s) reste(nt) inférieure(s) à la valeur sanitaire transitoire fixée à 3 µg/l pour les **métabolites du Chloridazone**. Il n'y a donc pas lieu de restreindre la consommation d'eau. Aussi, un contrôle renforcé est mis en place pendant une phase de caractérisation d'un an afin de pouvoir suivre l'évolution de ces paramètres.

Conformité bactériologique oui

Conformité physico-chimique non

Respect des références de qualité oui